

DIPLOME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2017

DEUXIEME EPREUVE

2^{ème} partie

**FRANCAIS
DICTEE**

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 20 mn

5 points

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de la 1/2 à la page 2/2

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

Partie II – Français, rédaction et maîtrise de la langue

Dictée (20 minutes, 5 points)

Lors de la dictée, on procédera successivement :

1. à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
2. à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
3. à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Avant de commencer la dictée, on inscrira au tableau de manière lisible :

serrement
Irène Némirovsky, *Suite française*, 2004

On respirait l'angoisse dans l'air, dans le silence. Les gens les plus froids, les plus tranquilles ordinairement ne pouvaient empêcher cette trouble et mortelle épouvante. Chacun avec un serrement de cœur regardait sa maison et pensait : « Demain elle sera en ruine, demain je n'aurai plus rien. On n'a fait de mal à personne. Pourquoi ? » et aussi une vague d'indifférence submergeait leur âme : « Qu'est-ce que ça fait ! Ce ne sont que des pierres, du bois, des objets inertes ! L'essentiel c'est de sauver sa vie ! ».

Irène Némirovsky, *Suite française*, 2004